

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## First Trust Indxx NextG UCITS ETF

Un compartiment de First Trust Global Funds plc (la « Société »)  
 First Trust Global Portfolios Management Limited est le gestionnaire de la Société (le « Gestionnaire »)

ISIN: IE00BWTNM743  
 Catégorie d'actions: Catégorie A USD

## Objectifs et politique d'investissement

**Objectif:** Le fonds vise à offrir aux investisseurs une performance correspondant généralement, avant commissions et charges, à celle d'un indice d'actions dénommé Indxx 5G & NextG Thematic Index (l'« Indice »).

**Politique d'investissement:** Le fonds investit en priorité dans des actions incluses dans l'Indice. Il tente de répliquer la performance de l'Indice avant déduction des commissions et frais.

Pour ce faire, la Société de gestion cherchera à répliquer l'Indice en détenant les actions qui le composent, dans des proportions similaires. Ce fonds peut, lorsque l'investissement direct dans une composante de l'indice n'est pas possible, investir dans des certificats de dépôt afin de s'exposer au titre en question. Il peut en outre investir dans des instruments du marché monétaire, des instruments à court terme et d'autres fonds éligibles. La Société de gestion surveillera régulièrement la réplification de l'Indice par le fonds. Il est prévu que le niveau d'écart de suivi sera compris entre 0% et 2% dans des conditions de marché normales.

Le fonds est géré de manière passive et a un objectif de réplification indicielle.

Pour obtenir des détails (en anglais) sur la composition exacte de l'Indice, veuillez consulter l'adresse suivante : [https://www.indxx.com/assets/images/media/Announcement\\_of\\_Reconstitution\\_of\\_Indxx\\_5G\\_NextG\\_Thematic\\_Index.pdf](https://www.indxx.com/assets/images/media/Announcement_of_Reconstitution_of_Indxx_5G_NextG_Thematic_Index.pdf).

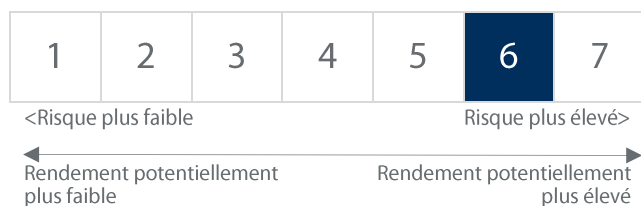
**Pour de plus amples informations concernant la politique d'investissement, veuillez consulter la section «Investment Objectives and Policies of the Funds» du prospectus du fonds (le «Prospectus»), disponible à l'adresse [www.ftglobalportfolios.com](http://www.ftglobalportfolios.com).**

Vous pouvez vendre vos parts chaque jour ouvré (jour pendant lequel la Bourse de Londres est ouverte) en adressant votre demande à l'administrateur.

Le revenu de cette catégorie d'actions est réinvesti dans le fonds.

**Recommandation:** ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport à court terme.

## Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque repose sur des simulations et des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds. Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée et elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

L'indicateur sert à aider les investisseurs à comprendre les incertitudes qui peuvent toucher leur investissement en termes de pertes et de croissance. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce fonds est classé dans la catégorie 6 car les fonds de ce type ont fait l'objet de fortes hausses et baisses de leur valeur par le passé.

**Les risques suivants sont importants pour le fonds, mais ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur:**

Le fonds peut ne pas atteindre son objectif d'investissement et la valeur de ses parts peut baisser.

Rien ne permet de garantir que l'Indice continuera d'être calculé et publié sur la base décrite dans le prospectus. De plus, il se peut que la performance du fonds ne corresponde pas à celle de l'Indice.

Veuillez aussi vous référer à la description des risques applicables au fonds dans la section «Risk Factors» du prospectus.

## Frais

Les frais acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun *
Frais de sortie	Aucun*
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0,70%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucun

\*Ne s'appliquent pas aux investisseurs sur le marché secondaire. Les investisseurs qui négocient sur une Bourse de valeurs acquitteront les frais imposés par leurs courtiers-négociants. Ces frais sont disponibles au public auprès des Bourses sur lesquelles les parts sont cotées et négociées ou peuvent être obtenus auprès de courtiers-négociants.

\*Les participants autorisés négociant directement avec le fonds acquitteront les frais de transaction liés. Les participants autorisés à procéder à des conversions entre le fonds et d'autres fonds au sein de la Société seront soumis à une commission de conversion pouvant atteindre 3 % de la Valeur nette d'inventaire par action.

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des chiffres maximums et il se peut que les investisseurs paient moins, dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais.

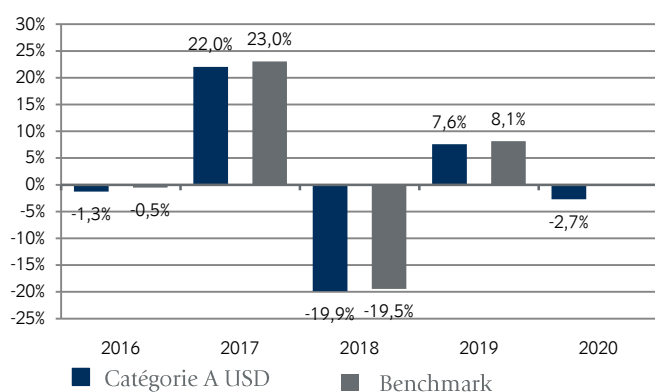
Une commission de conversion de 3% maximum peut être prélevée lors de la conversion d'actions (sauf en cas de droits d'entrée/de sortie acquittés par le fonds lors de l'achat/la vente de parts d'un autre fonds).

Si les dépenses opérationnelles du fonds dépassent le chiffre de 0,70% déclaré pour les frais courants, l'excédent éventuel sera prélevé sur les actifs propres de la Société de gestion.

Le chiffre des frais courants repose sur la Commission de gestion annuelle du fonds, la Société de gestion étant responsable des dépenses opérationnelles du fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section « Fees, Costs and Expenses » du Prospectus.

## Performances passées



- La performance passée réalisée avant le 1er février 2021 a été obtenue dans des circonstances qui ne sont désormais plus applicables puisque l'objectif et la politique d'investissement du fonds ont changé, tout comme son indice sous-jacent, passant de l'indice NASDAQ AlphaDEX® Japan Index à l'indice Indxx 5G & NextG Thematic Index. Par conséquent, la performance et les rendements historiques du fonds indiqués au titre des périodes antérieures à cette date ne sont pas indicatifs de la performance que le fonds aurait généré sur la base de son indice actuel.
- La performance courant jusqu'à la date énoncée ci-avant a été calculée en JPY et tient compte du montant des frais courants mais s'entend hors frais d'entrée/de sortie. Depuis le changement d'indice susdécris, la performance du fonds est calculée en USD et tient compte du montant des frais courant mais s'entend hors frais d'entrée/de sortie.
- Le fonds a été lancé en 2015.
- La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs.

## Informations pratiques

**Dépositaire:** The Bank of New York Mellon SA/NV, Succursale de Dublin

**Prospectus et informations relatives au fonds:** Des informations concernant le fonds à compartiments multiples First Trust Global Funds plc, ses compartiments et les catégories d'actions disponibles, y compris le Prospectus et les derniers rapports annuel et semestriel du fonds à compartiments multiples, peuvent être obtenues gratuitement en langue anglaise à l'adresse [www.ftglobalportfolios.com](http://www.ftglobalportfolios.com).

**Prix des actions/VNI:** Le prix de la part est publié quotidiennement. Il peut être consulté, ainsi que la valeur nette d'inventaire indicative, en ligne sur [www.ftglobalportfolios.com](http://www.ftglobalportfolios.com) et sur [www.bloomberg.com](http://www.bloomberg.com).

**Régime fiscal:** Le fonds est régi par les lois et réglementations fiscales irlandaises. Cela peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. Nous vous invitons par conséquent à demander un conseil indépendant à votre conseiller fiscal.

**Responsabilité des informations:** La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la Société.

**Fonds de placement à compartiment multiples:** Ce fonds est un compartiment de la Société, qui est un fonds de placement à compartiments multiples à responsabilité qui prévoit une séparation de la responsabilité de ses compartiments. Cela signifie que les actifs et les engagements de chaque compartiment sont séparés par la loi.

**Échange:** Sous réserve de l'accord préalable des administrateurs de la Société, vous pouvez échanger vos actions contre celles d'un autre compartiment de la Société. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section « Conversion of Shares » du Prospectus du fonds. Les conversions donneront lieu à des frais (cf. ci-avant la section « Frais »).

**Politique de rémunération:** Des informations sur la politique de rémunération actuelle de la Société, y compris une description des modalités de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes en charge de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles à l'adresse [https://www.ftglobalportfolios.com/Content/UCITS\\_REMUNERATION\\_POLI](https://www.ftglobalportfolios.com/Content/UCITS_REMUNERATION_POLI) CY. Une copie papier des informations est disponible gratuitement sur demande auprès du Gestionnaire.